



Par Anne Le More et
Philippe Zaouati et les membres
du Conseil parisien de l'urgence
climatique

27 JANVIER 2020



Terra Nova a décidé d'ouvrir ses pages au débat des élections municipales de mars 2020 à Paris en publiant contributions des différentes équipes campagne. Nous publions aujourd'hui un rapport du l'urgence parisien de climatique mouvement "Paris Ensemble" de Benjamin Griveaux, candidat aux élections municipales à Paris. Notre volonté n'est pas ici d'exprimer une préférence partisane, mais de jeter les bases d'une discussion de fond. À ce débat documenté, nous convions toutes les parties prenantes à cette élection, y compris les experts qui souhaitent s'exprimer sur ces sujets. Nous sommes ici dans notre rôle d'animation de la vie démocratique. C'est donc avec plaisir que nous publierons dans les semaines et les mois qui viennent toute contribution qui se donnerait l'ambition de nourrir une telle discussion, que ce soit pour répondre à un texte ou pour développer un autre point de vue. Notre seule exigence est que ces contributions dépassent le cadre d'une simple opinion ou d'une tribune



Répondre à l'urgence climatique et environnementale : Paris doit être plus ambitieuse, plus inclusive et plus innovante

Rapport du Conseil Parisien de l'Urgence Climatique

AUTEURS

Anne Le More, Philippe Zaouati *et les membres du Conseil Parisien de l'Urgence Climatique*

(dont Bruno Bensaid, Florence De Massol, Simon De Myttenaere, Catherine Jagu, Julien Marchal, Simon Martin, Mathieu Moncomble, Fadoua Qachri, Guillaume Serre)

27 janvier 2020

INTRODUCTION

Au moment où les nouvelles équipes s'installent à la tête des institutions européennes, une question est dans tous les esprits :

Jeudi 28 novembre 2019, le Parlement Européen a décrété l'urgence climatique et environnementale. Cette urgence, les Parisiens la ressentent, peut-être d'autant plus que leur ville porte aux yeux du monde une responsabilité particulière, une responsabilité née de l'Accord international sur le climat auquel Paris a associé son nom.

Cette urgence climatique et environnementale est certainement l'un des enjeux les plus grands auxquels nous sommes confrontés, un enjeu de civilisation, un enjeu politique, un enjeu vital. C'est la raison pour laquelle, dès le démarrage de sa campagne, Benjamin Griveaux a souhaité incarner cette urgence à agir en créant un **Conseil parisien de l'urgence climatique**. Nous avons réuni un groupe pluridisciplinaire composé d'experts et de citoyens engagés, avec pour objectif de faire des propositions concrètes pour réduire l'empreinte carbone de Paris et adapter la Ville au réchauffement de la planète.

Ce document est le fruit de la réflexion de ce groupe. Il a vocation à poser une vision ambitieuse, à l'instar des actions engagées dans de nombreuses villes françaises, européennes et du monde, nourrir le débat de cette élection municipale, et jeter les bases des politiques à mettre en place dès avril 2020.

Les propositions que nous formulons s'articulent autour d'axes prioritaires clairs, mais ne couvrent qu'une partie de ce qu'il est nécessaire de faire. Nous avons voulu surtout

partager une vision et illustrer la méthode qui nous parait indispensable pour que les solutions techniques et innovantes, qui existent, se transforment en actes et structurent un changement profond de la façon dont nous vivons la ville.

Ce document est construit en trois parties :

- d'abord l'urgence : il est important de comprendre les faits scientifiques et de mesurer cette urgence qui ne saurait être une simple incantation ; comprendre où nous en sommes, définir une vision, des objectifs clairs, évaluer le chemin qu'il faut parcourir et la vitesse à laquelle nous devons le faire ; ce faisant, nous constaterons que la Ville, en dépit des efforts et de la communication autour des mesures prises, n'a pas aujourd'hui enclenché les actions structurantes et d'envergure nécessaires pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris ;
- ensuite la méthode : une des raisons principales des échecs dans les politiques de réduction des émissions de CO2 est l'absence d'acceptation des mesures par les citoyens ; la compréhension des enjeux, la façon de mettre en œuvre ces mesures, l'accompagnement des plus fragiles, l'incitation positionnée au bon endroit, au bon moment, sont donc des clés du succès. Plus encore, il est essentiel de ne pas opposer la question environnementale à la question sociale. Nous proposons une méthode inclusive pour une transition juste et équitable dans laquelle la Ville joue un rôle de catalyseur, une écologie faite avec les Parisiens, individuellement et au sein des collectifs et des associations, avec les territoires environnants, avec les entreprises, entrepreneurs, agriculteurs, artisans et commerçants, jusqu'à la finance privée;
- enfin les solutions : si nous comprenons l'urgence et que nous changeons de méthode, alors les solutions techniques et innovantes existent. Encore faut-il des objectifs clairs et ambitieux, pour des résultats concrets et à la hauteur des enjeux, et non une écologie de « com » ; nous faisons donc des propositions sur les sujets qui nous paraissent prioritaires, sans prétendre à l'exhaustivité, mais en nous basant aussi sur les expériences probantes des capitales européennes à la pointe de l'action climat, notamment dans les pays nordiques : les bâtiments et l'énergie, la mobilité, la consommation et l'alimentation et, enfin, la place de la nature en ville.

SOMMAIRE

Introduction	1
1. L'urgence	4
1.1. il y a urgence !	4
1.2. Paris n'est pas encore sur la bonne trajectoire	5
1.3. La Ville n'a pas réussi à poser le bon niveau d'ambition ni à mobiliser les Parisiens	7
1.4. Un défi de méthode	7
2. La méthode	8
2.1. Nous voulons une « écologie avec »	9
a. Une « écologie avec » les Parisiens	9
b. Une « écologie avec » les communes du Grand Paris, les départements et la Région .	9
c. Une « écologie avec » les entreprises, la « tech » et la finance	10
2.2. Exemplarité et entrainement des citoyens	11
a. Une Mairie exemplaire dans la lutte contre le réchauffement climatique	11
b. Une plateforme citoyenne pour la neutralité carbone	12
c. Une gouvernance de l'enjeu climatique partagée avec les Parisiens	14
3. Les solutions	15
3.1. Rénover nos bâtiments, nos logements & verdir la consommation d'énergie	16
a. Eradiquer le chauffage au fioul dans le parc résidentiel	17
b. Créer un véritable service public de la rénovation thermique	18
c. Faire des Parisiens des acteurs de la transition vers les énergies renouvelables	19
3.2. Repenser une mobilité plus propre : électrifier les véhicules, déployer des alternatives plus « vertes », promouvoir la multimodalité et mobilités douces tout en repensant la place la voiture	
a. Inciter les Parisiens à utiliser davantage le vélo en mettant la sécurité au cœur de la stratégie de la Ville	23
b. Inciter à la conversion des scooters vers des deux-roues et vélos électriques	25
c. Repenser la logistique urbaine	26
3.3. Consommer et s'alimenter autrement, réduire le gaspillage et valoriser nos déchets	27
Soutenir le développement de l'agriculture locale, des circuits courts et rendre l'alimentation durable accessible à tous	
 b. Multiplier par deux la quantité de déchets recyclés à Paris d'ici à 2026 grâce à la sensibilisation de tous les Parisiens, la généralisation du tri des bio-déchets, l'augmentation des cadences de ramassage des poubelles jaunes, et l'engagement des commerces Parisiens et de tous vers le zéro déchet 	
3.4. Adapter Paris au réchauffement de la planète avec une stratégie de résilience	
a. Une rue-jardin dans chacun des 240 quartiers	
b. Une stratégie globale de résilience	
CONCLUSION	
	36

1. L'URGENCE

1.1. IL Y A URGENCE!

Décréter l'urgence ne peut pas être seulement une décision symbolique. L'urgence appelle l'action, une action dimensionnée à la mesure de l'enjeu. Face à une urgence physique, nos corps réagissent, nos réflexes sonnent l'alerte, notre métabolisme s'adapte instantanément et nos barrières de protection se mettent en marche. Il doit en être de même de notre société face au risque existentiel lié au changement climatique. Ceci appelle une politique de l'urgence, une transformation en profondeur de nos modes de vie.

Il y a urgence pour Paris. Comme partout ailleurs sur la planète, les effets du dérèglement climatique sont connus et de plus en plus visibles. D'ici 2050, les températures seront régulièrement supérieures à 50°C en été à Paris, les événements extrêmes (sécheresse, incendies, crues, inondations) seront plus fréquents. Une récente étude de l'Université de Zurich prédit que le climat de Paris ressemblera alors à celui de Canberra en Australie aujourd'hui. Les hausses de températures entrainent d'ores et déjà des changements radicaux de nos conditions de vie, avec des impacts sanitaires, sécuritaires, politiques, économiques, et sociaux. L'urgence est climatique, mais elle est aussi environnementale. Paris est la ville la plus polluée de France. La pollution est responsable de plus de 6.000 morts prématurées par an à Paris et en petite couronne. Paris est aussi l'une des capitales mondiales où l'on a le moins accès à la nature. Les Parisiens s'en rendent compte, ils perçoivent leur environnement comme de plus en plus dégradé : 4 Parisiens sur 5 souffrent de la pollution, 4 sur 5 également du bruit.

Comme toutes les grandes métropoles, Paris a une responsabilité forte parce que c'est au sein des métropoles que se concentrent aujourd'hui non seulement les émissions, mais aussi les centres économiques et financiers décisionnels. Paris doit donc contribuer en réduisant rapidement et significativement ses émissions de gaz à effet de serre. Mais, audelà de cet objectif qu'elle partage avec les autres grandes villes du monde, qui sont collectivement responsables d'environ 70% des émissions globales de CO2¹, Paris a une responsabilité particulière, c'est la ville où tous les pays de la planète se sont réunis lors de

¹ https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2018-07/20180731_Etude-defi-climatique-villes.pdf

la COP21 en décembre 2015 pour décider ensemble d'une stratégie pour lutter contre le réchauffement climatique. Paris est la ville de l'Accord de Paris. Paris et les Parisiens portent cette responsabilité. Nous devons en être à la hauteur.

L'Accord de Paris vise à « contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5°C ». Respecter le seuil des +1,5°C implique de diviser les émissions mondiales de CO2 par deux d'ici 2030. Les scientifiques du Groupe intergouvernemental d'experts sur le changement climatique (GIEC) des Nations Unies parlaient en 2018 de douze ans pour éviter un « emballement » du climat, aux conséquences irréversibles et dramatiques.

Cet objectif nécessite un effort drastique de réduction des émissions, en plus d'une compensation des émissions résiduelles pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

1.2. Paris n'est pas encore sur la bonne trajectoire

A l'heure où nous rédigeons ce rapport, le dernier bilan carbone de la Ville de Paris date de 2016. En réalité, il a été publié en 2016, mais sur la base de données chiffrées de 2014. La Loi Grenelle 2, confirmée par la Loi sur Transition Écologique et la Croissance Verte de 2015, prévoit que les grandes villes réalisent un bilan carbone tous les trois ans. Le prochain bilan de Paris devrait être publié en ce début d'année 2020, avec du retard sur les délais réglementaires, mais surtout en pleine campagne municipale alors qu'il s'agit d'un élément essentiel pour le débat public.

Il y a un relatif consensus entre les élus sur le chemin à prendre. Le débat porte sur le niveau d'ambition et surtout sur la méthode. Le Plan Climat, voté à l'unanimité en 2018 par la Ville de Paris, affiche un double objectif : zéro émission intramuros en 2050 et une empreinte carbone neutre du territoire à ce même horizon. L'étude « Paris change d'ère », réalisée sur la commande de la Ville de Paris en amont de la mise à jour de ce Plan Climat, montre que la neutralité carbone en 2050 est réalisable. Elle demande toutefois, selon ce rapport, « une évolution simultanée d'usages et d'infrastructures, tout en soulevant une immense question de financement » et « un triplement de nos efforts de réductions d'émissions de gaz à effet de serre. »

En 2014, les émissions des Parisiens ont atteint 25,6 millions de tonnes d'équivalent CO2 (teqCO2 - hors émissions importées). Autrement dit, l'empreinte carbone d'un Parisien était de 11,5 teqCO2/an. C'est supérieur à la moyenne nationale, située à 10,8 teqCO2/an. Il est important de noter que ces chiffres sont des moyennes et qu'ils cachent une grande diversité de modes de vie et de comportements. Les émissions d'un Parisien varient probablement de 2 à plusieurs dizaines de teqCO2/an, selon qu'il possède une voiture, qu'il prenne régulièrement l'avion, que son logement soit bien ou mal isolé, selon l'énergie utilisée pour le chauffer, selon ses modes de consommation et d'alimentation. Les efforts à réaliser ne seront donc pas les mêmes pour tous.

Nous ne savons pas si cette empreinte a diminué depuis 2014, notamment la partie des émissions intra-muros. Ce qui est sûr en revanche, c'est que, si diminution il y a, elle reste insuffisante, non seulement pour atteindre les objectifs du Plan Climat, mais plus encore pour respecter un objectif de limitation de la hausse des températures à 1,5°C.

Si l'objectif de neutralité en 2050 est clairement affiché, les objectifs à 2020 concernant la réduction de l'empreinte carbone du territoire ont été revus à la baisse dans le plan climat 2018 par rapport à celui de 2012 (-20% contre -25% auparavant sur l'empreinte carbone du territoire à 2020), contrairement au renforcement affiché des ambitions, montrant ainsi que la Ville peine à mobiliser les acteurs, habitants et entreprises pour baisser les émissions.

De la même manière, les ambitions à 2030 sur ce périmètre complet de l'empreinte carbone des Parisiens ne sont pas alignées avec le scénario +1,5°C. Au-delà des émissions, les tendances sont par ailleurs particulièrement mauvaises sur les consommations d'énergie, aussi bien pour l'administration que pour le territoire. Quelques gains rapides ont été réalisés au détriment de politiques plus complexes et longues, mais pourtant structurantes et prioritaires - par exemple, la rénovation des logements et l'énergie qui doivent être la priorité numéro 1, comme l'ont compris des villes à l'avant-garde, telles Copenhague ou Oslo.

1.3. LA VILLE N'A PAS RÉUSSI À POSER LE BON NIVEAU D'AMBITION NI À MOBILISER LES PARISIENS

La Ville n'a pas su poser le bon niveau d'ambition, et la méthode n'a pas été celle d'une incitation et d'une concertation avec l'ensemble des acteurs pour sensibiliser, convaincre et accompagner les Parisiens dans cette transition écologique, mais souvent celle du clivage et de la polémique. Le renvoi des responsabilités entre État, collectivités, industriels, finance, citoyens est stérile. Au contraire, les responsabilités sont imbriquées, le bilan carbone des différents acteurs sont interdépendants, et seule une politique globale et cohérente qui s'appuie sur la trajectoire carbone à suivre peut répondre aux enjeux. Audelà du retard pris dans le domaine de l'énergie et de la rénovation thermique, l'exemple emblématique de cette absence de dynamique est le très faible taux de tri des déchets ménagers dans Paris comparé aux métropoles européennes.

1.4. UN DÉFI DE MÉTHODE

Face à ces trois constats - il y a urgence, nous ne sommes pas sur la bonne trajectoire et Paris ne parvient pas aujourd'hui à mobiliser ses habitants - plusieurs défis sont à relever d'un point de vue de méthode. Nous en identifions quatre principaux :

un défi de vitesse et d'ampleur – pour respecter l'Accord de Paris d'ici à 2050, nous devons réduire de 50% les émissions de gaz à effet de serre de Paris d'ici 2030, et de 80% d'ici à 2050. Autrement dit, il reste 5 mandats pour atteindre la neutralité carbone. Chacun de ces mandats sera essentiel, à commencer par celui qui s'ouvre en 2020;

un défi d'échelle : il faut modifier radicalement l'impact climatique de nos modes de vie, et changer de périmètre, notamment en entrainant la métropole du Grand Paris dans cette dynamique. La plupart des solutions ne peuvent pas s'imaginer en se limitant à l'intérieur du périphérique, elles exigent un consensus et une collaboration entre les territoires ;

un défi de mobilisation : nous devons travailler tous ensemble vers ces mêmes objectifs : gouvernement, villes, citoyens, associations, entreprises, investisseurs. Ceci implique de bien définir les objectifs de chacun, dans un souci d'efficacité et d'équité ;

un défi de préparation : le changement climatique est d'ores et déjà présent, et nous devons préparer la Ville à ses conséquences. Les évènements météorologiques extrêmes

(canicules, inondations) vont se multiplier dans les années à venir. Or, cette préparation est aujourd'hui quasiment inexistante. La résilience est un angle mort de la politique climatique de la Ville.

2. LA MÉTHODE

Pour accomplir cette transition vers une capitale neutre en carbone, la Ville de Paris dispose de nombreux leviers : la planification stratégique, la réglementation, la commande publique, le soutien financier et technique. À ces leviers s'ajoute l'influence tant au niveau local qu'international : la Mairie peut soutenir les acteurs et citoyens engagés, les rassembler autour de mêmes objectifs, faire émerger des synergies.

Les Parisiens n'ont pas le sentiment de vivre dans une ville agréable et verte. Une ville verte, c'est une ville apaisée, moins bruyante, moins polluée, plus végétale, sans densité supplémentaire, plus sûre, plus collective et solidaire, connectée avec les villes limitrophes, où l'espace public est respecté, et résolument tournée vers le futur. Des politiques ambitieuses de transformation urbaine ont déjà eu lieu par le passé dans la capitale : travaux haussmanniens en 18 ans, électrification de tout Paris en 30 ans... Celles de notre ère, et de cette mandature en particulier, doivent faire de Paris une vraie ville verte.

Pour impliquer les citoyens dans la transition écologique, il faut leur donner les moyens d'agir et de faire de meilleurs choix, qu'il s'agisse de chauffage, de déplacement ou de consommation. Trop souvent, les Parisiens ont le sentiment d'une écologie déclarative plus qu'effective, et surtout d'une « écologie contre » (contre les automobilistes, contre la Région, contre certaines entreprises). Or, il est impossible de réussir cette révolution et ce changement de paradigme sans une implication beaucoup plus forte, constante, de tous.

2.1. Nous voulons une « Écologie avec »

a. Une « écologie avec » les Parisiens

Nous souhaitons une implication plus forte des Parisiens, en axant notamment le pilotage des actions sur la proximité. C'est au niveau des arrondissements et des « 240 quartiers » de la capitale que l'on décidera de l'implantation des rues-jardins que nous proposons de créer, des meilleurs itinéraires sécurisés pour les cyclistes, de l'emplacement de relais de distribution des produits alimentaires en provenance d'Ile-de-France. Cette logique d'inspiration et de prise de responsabilité locale est à l'opposé du catastrophisme que certains distillent aujourd'hui et qui ne permet pas de mobiliser.

b. Une « écologie avec » les communes du Grand Paris, les départements et la Région

Nous voulons faire de Paris le moteur de la transformation écologique de la métropole et de la région. La question écologique devrait être le sujet sur lequel on expérimente une nouvelle gouvernance, une collaboration entre les collectivités. La plupart des décisions de la Mairie actuelle dans le domaine des transports ont été réalisées sans concertation et souvent en opposition avec les communes de la métropole et la Région. A l'heure où le fossé se creuse entre les métropoles et leur périphérie, il faut à tout prix éviter que le rapport à l'environnement ne devienne le symbole de leur divorce : ce serait une catastrophe sociale, politique et écologique.

Les grandes décisions concernant l'urgence climatique ne peuvent plus se traiter à l'échelle de la Ville de Paris :

- la pollution liée au transport n'a que faire de la « frontière » matérialisée par le périphérique, et les véhicules thermiques qui circulent dans Paris viennent en majorité de l'extérieur de la capitale;
- la densité de la Ville impose de regarder la question du logement sur un périmètre métropolitain;
- le traitement des déchets pour les transformer en ressources (économie circulaire, biogaz...) est nécessairement francilien. Paris ne dispose pas du foncier pour

traiter elle-même ses déchets, mais ce traitement doit se faire le plus localement possible ;

 l'alimentation des Parisiens doit devenir plus locale, plus végétale et saisonnière, et s'appuyer sur l'agriculture de l'Ile-de-France. Ceci implique de transformer le modèle agricole francilien, pour faire de la région la couronne nourricière de Paris et de la métropole.

c. Une « écologie avec » les entreprises, la « tech » et la finance

On ne peut pas réussir notre action en faveur du climat sans innovation et sans les entreprises, la « tech », l'implication des investisseurs et de la finance privée. Paris est la capitale économique de la France, et dispose d'atouts considérables pour réussir cette transformation. Nous voulons signer avec les entreprises parisiennes et franciliennes un « Pacte de durabilité », leur donnant un cadre pour qu'elles identifient et limitent drastiquement leur impact écologique en lien avec les comités d'entreprise, les salariés, leurs clients et fournisseurs : mobilité/logistique, limitation des déchets, initiatives de compensation carbone...

Nous souhaitons également renforcer l'attractivité et le développement d'une économie verte: en incubant avec d'importants avantages des startups innovantes dans le développement durable et le climat, en faisant de Paris la capitale de la finance verte, en transformant le modèle de tourisme, en créant une logistique du dernier kilomètre zéro-émission.

Nous proposons enfin d'orienter l'épargne des Parisiens vers l'investissement dans les projets visant la neutralité carbone. Au-delà du symbole de l'investissement dans les projets d'avenir, cela doit constituer une source de financements substantielle. Différents mécanismes pourront être expérimentés et promus suivant les caractéristiques des projets à financer.

Cette « écologie avec », c'est la seule écologie efficace, celle qui nous permettra d'atteindre la neutralité carbone, de faire de Paris une ville intelligente et verte.

2.2. EXEMPLARITÉ ET ENTRAINEMENT DES CITOYENS

Nous faisons trois propositions pour mettre en œuvre cette « écologie avec » :

- une Mairie exemplaire,
- une plateforme citoyenne pour la neutralité carbone,
- une gouvernance partagée avec les Parisiens.

a. Une Mairie exemplaire dans la lutte contre le réchauffement climatique

La lutte contre le réchauffement climatique implique des efforts de tous. La Ville doit être exemplaire pour entraîner derrière elle les Parisiennes et les Parisiens. C'est loin d'être le cas aujourd'hui. La rénovation du patrimoine public est trop lente, les élus ne s'appliquent pas des règles strictes en termes de déplacement, les marchés publics n'incitent pas à la réduction des émissions. Les citoyens ont parfois le sentiment de devoir supporter tous les efforts. Pour répondre à cette inquiétude, nous proposons de fixer les règles d'une Mairie exemplaire :

- chaque année, le budget de la Ville devra comprendre un volet financier—comme aujourd'hui—et un volet carbone, présentant les objectifs de la Ville en termes de réduction des émissions, et la situation par rapport à la trajectoire cible du mandat, alignée sur les objectifs nationaux et les Accords de Paris. Nous avons une dette financière, et celle de Paris est en forte croissance, mais nous avons aussi une dette écologique. Les deux doivent être traitées avec le même sérieux;
- la politique d'achat public de la Ville devra intégrer un critère fort de réduction de l'empreinte carbone : le non-respect des engagements carbone des délégataires de la Ville et des entreprises ayant gagné des appels d'offres sur les produits et services concernés pourrait entraîner des pénalités lourdes pouvant aller jusqu'à la rupture de contrat ;
- un bilan carbone de la Mairie centrale et des Mairies d'arrondissement sera publié tous les ans et nous proposons un objectif de réduction des émissions de l'ordre de 30% pendant le mandat; les opérateurs de la Ville et les bailleurs sociaux publieront un bilan carbone annuel; la ville de Paris publiera également les études

énergétiques de ses bâtiments tertiaires avec les plans de réductions de sa consommation d'énergie.

Nous souhaitons que des mesures fortes soient prises par les Mairies centrale et d'arrondissement dès le printemps 2020 pour associer le personnel à ces objectifs et promouvoir un environnement de travail impliqué (formation aux économies d'énergie, transformation de la flotte automobile, promotion de pratiques de consommation durable, recyclage...). Le maire, ses adjoints et les élus de sa majorité devront donner l'exemple en n'utilisant plus l'avion pour leurs déplacements publics en France.

La responsabilité de la Ville de Paris est également d'exercer son influence là où elle est la plus forte : auprès de ses organisations partenaires et satellites, ainsi que dans le cadre de ses marchés publics. Elle doit notamment exercer cette influence, là où elle prend part aux décisions : Métropole du Grand Paris, syndicats intercommunaux, Entreprises Publiques Locales, bailleurs sociaux... afin qu'ils adoptent des stratégies de transition bas-carbone alignées avec le Plan Climat de Paris.

b. Une plateforme citoyenne pour la neutralité carbone

Relever le défi climatique ne sera possible que par l'implication de tous les acteurs Parisiens : qu'il habite ou travaille à Paris, chacun devra réduire son bilan carbone. C'est la responsabilité de la Ville de Paris que d'impulser la dynamique collective en créant des cadres facilitateurs et fédérateurs, au-delà de sa propre exemplarité.

Nous proposons la création d'une plateforme citoyenne unique de mobilisation de tous les acteurs Parisiens.

Beaucoup de Parisiens veulent s'engager pour réduire leur consommation carbone mais n'ont pas accès à la bonne information. La plateforme leur permettra d'objectiver leur consommation actuelle, et leur proposera des engagements concrets et géo-localisés pour la résoudre (alternatives de consommation, engagements citoyens, mécanismes de compensation...).

La plateforme mettra tout d'abord à disposition de tous, habitants, associations, entreprises, commerçants et artisans, **un outil de Bilan Carbone en ligne**, permettant de mesurer ses émissions, de s'engager sur un plan d'action puis de mesurer ses résultats. Afin de rompre

avec l'impression d'isolement, le nombre de Parisiens engagés et la réduction d'émissions cumulée seront affichés sur la plateforme. Il sera important aussi d'impliquer les écoles, collèges, lycées et universités, pour une sensibilisation encore accrue des plus jeunes, notamment des enfants dans le cadre de l'éducation scolaire et extra-scolaire.

La sensibilisation doit permettre d'accrocher tous ceux qui s'interrogent sur les enjeux climatiques et leurs implications sur nos modes de vie, via de la formation en ligne sous la forme de MOOC ou des ateliers tels que la Fresque du Climat. Le défi est ensuite de transformer la sensibilisation en action, en apportant des solutions concrètes (alimentation, consommation, déchets, logement, mobilité, épargne, travail), via :

- une cartographie des acteurs par quartier et arrondissement ;
- un programme de mentorat citoyen où un Parisien engagé volontaire pourra faire part de son expérience à une autre personne demandeuse ;
- la généralisation de défis combinant outils en ligne et rencontres physiques.

Le Défi Familles à Energie Positive plafonne à 200 foyers mobilisés par an, alors qu'il permet en moyenne 15% d'économie d'énergie dans son logement. La Ville doit mener des opérations d'ampleur sur ces défis à l'image des démarches Déclics, portées par le CLER, réseau pour la transition énergétique.

Les entreprises ont toute leur place sur cette plateforme citoyenne, en particulier les TPE-PME. La Ville de Paris a certes mis en place une charte Paris Action Climat, mais ses engagements restent déclaratifs. Nous voulons aller plus loin. Les entreprises pourront afficher sur la plateforme les actions menées avec leurs salariés : réduction et tri des déchets, mobilité propre (parkings à vélo et majoration des primes pour les transports en commun et modes doux), restauration collective locale et durable, végétalisation de leurs bâtiments. Elles seront invitées à publier leurs émissions de gaz à effet de serre et leurs plans d'actions pour les réduire.

Un mécanisme de compensation volontaire.

Nous proposons enfin de créer un mécanisme de compensation carbone volontaire grâce à des projets fiables déployés prioritairement à Paris et en Ile-de-France appuyés sur le Label Bas Carbone de l'Etat. Le mécanisme pourra être proposé aux

habitants via la plateforme citoyenne, mais aussi aux touristes et aux entreprises, en particulier pour les déplacements en avion qui pèsent pour plus d'un tiers de l'empreinte carbone parisienne.

La Ville de Paris jouera un rôle d'agrégateur via des appels à projet pour faciliter l'obtention du Label Bas Carbone. Cela permettra l'émergence et le financement de projets vertueux dans le domaine des bâtiments performants, de la mobilité propre, de la logistique urbaine, des énergies renouvelables, ou encore de l'agriculture et de la forêt.

c. Une gouvernance de l'enjeu climatique partagée avec les Parisiens

L'implication active des habitants et de tous les acteurs ne sera maintenue dans le temps que s'ils participent à la prise de décision sur la politique climatique. C'est la raison pour laquelle nous proposons la pérennisation d'un « Conseil Parisien de l'Urgence Climatique et Environnementale », composé de représentants des différentes catégories d'acteurs : représentants de la Ville et de ses partenaires institutionnels, volontaires du climat, associations et ONG, entreprises, éclairés par des experts et des scientifiques. Nous proposons de compléter sa composition par un collège de citoyens tirés au sort parmi les personnes qui habitent ou travaillent à Paris.

Le Conseil disposerait d'un budget propre pour assurer son fonctionnement. Il serait chargé de réaliser un audit en début de mandat : où en sommes-nous par rapport aux engagements pris par les différentes équipes municipales ? Quels dispositifs ont fait la plus grande preuve de leur efficacité ? Lesquels, a contrario, se sont révélés inefficaces ?

Le Conseil serait ensuite mobilisé tout au long du mandat pour :

- formuler un avis consultatif sur la compatibilité des politiques structurantes de la Ville avec l'enjeu climatique,
- évaluer périodiquement le déploiement et les résultats intermédiaires du Plan Climat,
- formuler des vœux et co-écrire des délibérations soumises au vote en Conseil de Paris.

Il s'appuiera sur les conclusions de la Convention citoyenne pour le climat, impulsée au niveau national par le Président de la République et qui doit aboutir au printemps 2020, afin de prendre en compte les contraintes des habitants face à l'enjeu climatique.

A mi-mandat, le Conseil serait impliqué dans l'organisation d'une Convention citoyenne pour le climat à l'échelle de Paris. Son ambition serait de proposer, au regard des premiers résultats, les évolutions nécessaires et les champs d'action prioritaires pour la seconde partie du mandat.

A l'heure où l'on additionne les objectifs à long terme, on perd de vue trop souvent les résultats concrets. A l'heure où l'on empile les dispositifs, on perd de vue leur évaluation. A l'heure où les polémiques se succèdent, notamment sur les mobilités, on perd de vue l'analyse scientifique dépassionnée. Le Conseil jouera ce rôle auprès des Parisiens.

3. LES SOLUTIONS

L'impact politique et économique des évolutions démographiques nécessite une analyse Les solutions techniques et innovantes pour réduire les émissions existent. Toutes ne sont pas faciles à mettre en œuvre, toutes n'ont pas les mêmes coûts et les mêmes bénéfices. Il peut être tentant de commencer par les « victoires rapides », les mesures qui coûtent le moins, financièrement ou politiquement. Nous pensons que les décisions à prendre doivent l'être à l'aune d'un plan de réduction à long terme. Autrement dit, il faut prioriser les réductions qui prennent le plus de temps à être réalisées. Nous n'avons pas le luxe de décaler les sujets complexes, au risque de se retrouver à quelques années de l'échéance dans l'incapacité de faire face. C'est le cas en particulier de la rénovation thermique des bâtiments dont nous souhaitons faire l'une des grandes priorités du prochain mandat.

L'analyse des émissions actuelles nous indique le programme. Trois secteurs doivent en effet être mobilisés en priorité pour réduire les émissions de gaz à effet de serre des Parisiens :

rénover nos bâtiments, nos logements et verdir la consommation d'énergie;

- repenser une mobilité plus propre : électrifier les véhicules, déployer des alternatives plus « vertes », promouvoir la multimodalité et les mobilités douces tout en repensant la place de la voiture ;
- consommer et s'alimenter autrement, réduire le gaspillage et valoriser nos déchets.

En parallèle, un quatrième objectif est indispensable :

• adapter Paris au réchauffement en cours de la planète avec une stratégie de résilience.

Cette note n'a pas pour objet de présenter un catalogue complet des mesures nécessaires. Beaucoup ont d'ailleurs été décrites par ailleurs². Nous souhaitons surtout mettre en lumière les conditions du succès pour chacun de ces axes : exemplarité de la Ville, incitation, engagement des Parisiens et de l'ensemble des acteurs économiques.

3.1. RÉNOVER NOS BÂTIMENTS, NOS LOGEMENTS & VERDIR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Les bâtiments sont les premiers consommateurs d'énergie, principalement pour le chauffage en hiver (mais aussi de façon croissante pour le confort d'été). Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments est donc indispensable. Le bâtiment était responsable de 21% de l'empreinte carbone de Paris en 2014. En 25 ans, la consommation énergétique du parc n'a diminué que de 11%. Pour atteindre la neutralité carbone en 2050, nous devons tripler ce rythme.

Nous proposons trois mesures fortes:

- l'éradication du chauffage au fioul dans le parc résidentiel ;
- la création d'un véritable service public de la rénovation thermique, au service des copropriétés;
- l'accompagnement des Parisiens pour qu'ils deviennent des acteurs de la transition vers les énergies renouvelables, notamment le solaire et la biomasse.

² Voir Paris Change d'Ere - http://paris2050.elioth.com/

a. Eradiquer le chauffage au fioul dans le parc résidentiel

Aujourd'hui, 1.500 copropriétés, soit 45.500 logements, sont toujours chauffées au fioul à Paris, cela représente environ 5% des logements du parc d'habitation privé.

Le fioul est l'énergie de chauffage la plus émettrice de gaz à effet de serre. Il est responsable de 8% des émissions de gaz à effet de serre du secteur résidentiel alors qu'il représente moins de 5% des logements. Le fioul est également fortement émetteur de polluants : il est responsable de 3% des émissions de particules fines et de 10% pour les oxydes d'azote. Pour les oxydes d'azote, c'est la moitié des émissions totales du secteur résidentiel. Le fioul a non seulement des répercussions négatives pour la planète et notre santé, mais il est également l'énergie de chauffage la plus chère et son prix est volatile car indexé sur le prix du pétrole.

Bien qu'il existe de nombreuses actions d'accompagnement des copropriétés pour les inciter à abandonner leur chauffage au fioul, notamment en profit du réseau de Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU) et du réseau de gaz, ces aides ont un impact limité à Paris. Ceci compte-tenu de plusieurs facteurs, qui incluent la forte inertie des copropriétés et la complexité des mécanismes de vote des Assemblées Générales, la longue durée de vie des équipements, du faible coût que représente le chauffage dans le coût de possession global d'un logement, et des différences entre propriétaires occupants ou non occupants.

Un changement de chaudière au fioul vers le réseau CPCU ou l'installation d'une pompe à chaleur s'amortit pourtant sur une dizaine, voire une quinzaine d'années, grâce à une baisse de 10 à 40% de la consommation d'énergie et un coût du kWh de chauffage environ 15% moins cher.

Nous proposons de mettre en place une prime temporaire à la conversion des chaudières au fioul, pendant une durée de 3 ans. Cette prime consisterait en une prise en charge totale du coût de remplacement, avec un remboursement partiel étalé sur plusieurs années, la Ville finançant entre un quart et la moitié du coût. Cette prime serait dégressive en fonction de l'ancienneté de la chaudière. Elle serait par ailleurs conditionnée à la réalisation d'un audit thermique complet de la copropriété. En parallèle, compte tenu de l'impact pour la

santé des Parisiens, toute installation de nouvelle chaudière au fioul serait interdite à Paris dès le début du mandat.

b. Créer un véritable service public de la rénovation thermique

Il faut changer d'échelle. La ville de Paris doit d'abord montrer l'exemple en accélérant le rythme de rénovation de ses propres bâtiments.

Le parc résidentiel privé a très peu utilisé les dispositifs pour la rénovation énergétique, et se chauffe encore au fioul pour certains et surtout au gaz. Répondre à l'urgence climatique à Paris exige de multiplier par dix le rythme de rénovation actuel, ce qui revient à rénover 1.400 copropriétés par an pendant 30 ans. Bien que le nombre de diagnostics énergétiques progresse, le déclenchement du passage à l'acte reste difficile dans les copropriétés. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons à la fois inciter et accompagner les copropriétés dans leurs projets de rénovation (isolation, changement de chaudière, ventilation, voire végétalisation ou production locale d'énergie).

Nous proposons de mettre en place un véritable service public de la rénovation, en amplifiant les moyens mis en œuvre et en déployant une action adaptée au plus près du terrain, dans les arrondissements et dans les quartiers : ce service public proposerait un accompagnement intégral (technique, financier et logistique) des copropriétés tout au long de leur parcours pour leur permettre de transformer leurs bâtiments et garantir un effet visible sur les occupants. Il s'adresserait à tous les copropriétaires, bailleurs comme occupants, et intègrerait les travaux collectifs et individuels. Les syndics et architectes de copropriété seront sollicités et des formations leur seront proposées afin qu'ils puissent jouer leur rôle de conseil auprès des copropriétés, notamment pendant les travaux de ravalements. Ils pourront obtenir, sous certaines conditions, un label « Transition énergétique de Paris ».

Via un processus de sélection par appels à projets réguliers, la Ville pourrait sélectionner des ensembles de copropriétés et agir comme un tiers de confiance :

- dans la réalisation d'un diagnostic thermique et l'interprétation des résultats ;
- dans les choix techniques : isolants durables et performants pour le chaud et le froid, ventilation, chaudières efficaces et peu émettrices, végétalisation ;

- dans la sélection d'artisans pour réaliser les travaux ;
- et dans les démarches administratives pour bénéficier des différentes aides proposées par l'État : éco-prêt à taux zéro, crédit d'impôt pour la transition énergétique, certificats d'économies d'énergie, ainsi que la prime à la conversion des chaudières au fioul que nous proposons par ailleurs.

Lorsqu'une copropriété décidera de lancer un projet de rénovation énergétique, nous proposerons également aux copropriétés attenantes d'intégrer un projet de rénovation global de l'îlot (zones de rénovation concertée), synonyme d'économies d'échelle pour toutes les copropriétés y prenant part.

c. Faire des Parisiens des acteurs de la transition vers les énergies renouvelables

Les énergies renouvelables occupent une part modeste à Paris : 17% de l'énergie consommée à Paris est d'origine renouvelable, à travers principalement le réseau de chaleur urbain CPCU (qui est alimenté à plus de 50% par des renouvelables via la géothermie et l'incinération des déchets), et plus marginalement l'électricité. De 2004 à 2014, la part d'énergie renouvelable à Paris a peu progressé. D'importants gisements d'énergies renouvelables pourraient être mobilisés : environ 38% des toitures parisiennes ont un potentiel solaire, qui peut être allié à de la végétalisation, et la géothermie pourrait couvrir à terme 28% de la demande énergétique du bâti. Notre réseau de chaleur peut être mieux utilisé : 25% des immeubles Parisiens pourraient être connectés à un réseau de chauffage existant en remplacement de leur chauffage individuel.

Pour que Paris soit alimenté à 100% en énergies renouvelables à l'horizon 2050 dont 20% produites localement, nous souhaitons associer les Parisiens et créer un partenariat fort avec les territoires d'Ile-de-France.

A Paris, plus de 90% de l'énergie consommée est distribuée par les réseaux d'électricité, de gaz, de chaleur et de froid. La Ville doit donc avant tout renforcer, adapter, voire créer de nouveaux réseaux pour s'adapter au réchauffement climatique et réduire nos émissions : adapter le réseau de froid issu de l'eau de la Seine et le déployer sur 100% du territoire de la Ville ; renforcer le réseau de chaleur avec une alimentation à 75% en énergie renouvelable d'ici 2030 et à 100% d'ici 2050, grâce notamment à la géothermie profonde ; incorporer une part croissante de biogaz issu des bio-déchets des Parisiens et des

Franciliens dans le réseau de gaz ; étudier la création d'un réseau de stations de distribution d'hydrogène vert; investir massivement dans le réseau électrique pour répondre aux nouveaux usages liés à la mobilité électrique.

Cette transition énergétique demande la mobilisation de tous. C'est pourquoi, nous voulons mettre les Parisiens au cœur de cette mutation.

Produire de l'énergie renouvelable dans les quartiers de Paris

Il est aujourd'hui possible de créer des communautés d'énergie à l'échelle d'un bâtiment, d'un îlot, d'un quartier en mutualisant les investissements pour produire et partager une énergie renouvelable et locale. Cela s'appelle l'autoconsommation collective et cela concerne tous les acteurs de la ville : citoyens, entreprises, associations, organismes publics. Il peut s'agir de :

- panneaux photovoltaïques sur les toits pour produire de l'électricité;
- panneaux solaires thermiques, pompes à chaleur, systèmes de rafraîchissement, systèmes de récupération de chaleur issue des eaux usées, des data centers, des activités des artisans ou de la ville, des transports ... pour produire du chaud ou du froid.

Nous souhaitons accompagner l'ensemble des acteurs Parisiens dans cette démarche, pour ce faire, nous proposons que :

- la Ville lance des appels à projets pour faciliter la réalisation dans les quartiers volontaires de projets d'autoconsommation collective électrique ou thermique en s'appuyant sur l'expertise de l'Agence parisienne du climat, de l'ADEME et des différents acteurs publics concernés. Ces projets pourront être partagés entre citoyens et entreprises et bénéficier de financements verts, participatifs ou coopératifs;
- la Ville lance un concours de design en lien avec les Architectes des Bâtiments de France pour définir les caractéristiques des panneaux solaires admissibles et faciliter l'intégration des nouvelles technologies de production locale d'énergie;
- la Ville soit exemplaire en visant le niveau de Bâtiment à Energie Positive (BEPOS) dans le cadre de la rénovation de ses bâtiments publics avec une priorité donnée aux écoles, aux équipements culturels et sportifs. L'objectif devrait être d'équiper au moins la moitié

des écoles, bibliothèques et gymnases de panneaux solaires ou installations géothermiques d'ici 2030.

• Soutenir les territoires à énergie positive de la métropole et d'Ile-de-France

La coopération avec les territoires et villes de la région et de la métropole permettrait par ailleurs de développer un modèle de production d'énergie local et résilient. Pour développer des projets de territoires à énergie positive dans la métropole et la région, nous souhaitons que la ville s'engage à soutenir :

- la filière de méthanisation des bio-déchets, grâce à une extension de la collecte des biodéchets Parisiens;
- les centrales photovoltaïques ou éoliennes implantées sur des zones commerciales ou industrielles déclassées de la métropole ou de la région, ou issues d'initiatives citoyennes, grâce à la mise en place de programmes pluriannuels d'achat de l'électricité produite.

Un « challenge » des coopératives citoyennes de production d'énergie renouvelable pourrait être organisé en lien avec la Région pour mieux faire connaître cette possibilité fortement développée dans d'autres pays européens.

3.2. REPENSER UNE MOBILITÉ PLUS PROPRE : ÉLECTRIFIER LES VÉHICULES, DÉPLOYER DES ALTERNATIVES PLUS « VERTES », PROMOUVOIR LA MULTIMODALITÉ ET MOBILITÉS DOUCES TOUT EN REPENSANT LA PLACE DE LA VOITURE

Face à ce paysage politique, économique et social de plus en plus complexe, il ne suffit plus de s'en tenir à une définition étroite de la politique migratoire européenne, arc-boutée sur le renforcement des moyens de Frontex ou la mise à jour des dispositions de Schengen et du droit d'asile. Ces réformes restent évidemment nécessaires et les chantiers en cours ne doivent pas être abandonnés.

Le transport émet beaucoup de gaz à effet de serre : 54% de l'empreinte carbone de la Ville provient du transport individuel et du transport de marchandises, routier et aérien. Les transports sont également à l'origine de 3/4 des particules fines émises à Paris. Si les émissions sont en baisse continues depuis 20 ans, aujourd'hui encore 50% des Parisiens

sont exposés à des taux supérieurs aux seuils fixés par l'Union Européenne. La pollution de l'air aux particules fines est à l'origine de 48.000 décès prématurés chaque année en France³. Enfin, les transports sont source de pollution sonore. L'OMS estime que 8 mois de vie en bonne santé sont perdus chaque année au sein de l'agglomération parisienne à cause du bruit, avec un coût économique de 3,8 milliards d'euros!

La question de la mobilité à Paris est généralement appréhendée à travers la place de la voiture. C'est une question évidemment centrale qui dépasse l'enjeu climatique, puisqu'il s'agit de savoir comment nous répartissons les usages de l'espace public. Seuls 37% des ménages Parisiens étaient équipés d'une voiture en 2014 : il s'agit de la plus faible proportion de France (66,7% en moyenne). Une proportion importante des véhicules qui circulent à Paris viennent des communes de la métropole. Par ailleurs, 80% des véhicules ne transportent qu'une seule personne, et 80% des trajets des véhicules en circulation concernent des particuliers et non des professionnels. Enfin, 64% des automobilistes circulant dans le centre de Paris sont des CSP+ et 42% des trajets d'automobilistes dans Paris font moins de 10km.

Le développement des transports en commun, des mobilités douces et l'électrification de tous les véhicules est donc une priorité :

• Il faut repenser la place de la voiture - le rapport « Paris change d'ère » évoque une division par deux de la place de la voiture et une multiplication par deux du nombre de passagers par voiture d'ici 2050 pour être aligné avec les objectifs de réduction de CO2. Ce changement ne réussira pas en culpabilisant les automobilistes, mais en promouvant les autres modes de transports : en améliorant les transports en commun, notamment les bus dont la vitesse de circulation commerciale moyenne a été divisée par 2 et n'est que de 6km/h à Paris alors que la cible contractualisée avec la RATP est de 13km/h ; en développant l'usage du vélo ; en facilitant le premier mode de transport à Paris, la marche à pied, avec des trottoirs rendus à 100% à la circulation piétonne, et enfin en gérant plus efficacement les nouvelles mobilités.

Trance_4334001_1032000.111111, 10.00.20

Terra Nova I Répondre à l'urgence climatique et environnementale : Paris doit être plus ambitieuse, plus

³Le Monde – « La pollution de l'air cause 48 000 morts en France » https://www.lemonde.fr/pollution/article/2016/06/21/la-pollution-de-l-air-cause-48-000-morts-enfrance 4954601 1652666.html, 16.06.20

- Il faut ensuite accélérer l'électrification du parc de véhicules, notamment en électrifiant les bus et en installant plus de bornes de recharge en surface, dans les parkings et dans les bâtiments publics et privés.
- Il faut enfin aborder le lien entre les transports et l'activité économique. Les cars de tourisme sont une nuisance permanente dans la capitale, leur nombre a doublé ces dix dernières années. Nous sommes favorables à une interdiction de circulation des cars diesel dans un délai court, en discutant des alternatives avec le monde du tourisme. Par ailleurs, la multiplication des livraisons, non seulement des commerçants, mais de plus en plus des particuliers à travers les plateformes, exige une refonte complète de la logistique urbaine.

Nous proposons trois mesures importantes qui illustrent cette volonté de réduire significativement et rapidement les émissions liées au transport à Paris :

- un plan vélo ambitieux donnant la priorité à la sécurité ;
- une incitation forte à l'électrification des véhicules, notamment les deux-roues;
- un plan massif de transformation de la logistique à Paris, notamment du dernier kilomètre.

a. Inciter les Parisiens à utiliser davantage le vélo en mettant la sécurité au cœur de la stratégie de la Ville

A l'heure actuelle, seuls 5% des Parisiens se rendent au travail à vélo, contre 60% à Copenhague et plus de 15% à Strasbourg. Le dernier mandat a permis une accélération de l'usage du vélo, mais le plan vélo n'a été réalisé qu'à 50% pour ce qui concerne les pistes cyclables (nettement moins pour le stationnement) et le transfert de la voiture vers le vélo reste insuffisant. Une politique vélo, c'est une politique globale qui met le confort, la qualité de vie et surtout la sécurité au cœur de son approche.

Les pistes cyclables qui ont été aménagées ces dernières années se sont trop concentrées au même endroit, dans le centre de Paris, et sur des grands axes déjà saturés. Sur ces axes essentiellement dédiés aux voitures, les cyclistes subissent le manque de civisme de certains automobilistes et pédalent sur des axes pollués. Les arrondissements périphériques, les grands carrefours et les liaisons avec les villes limitrophes ont été laissés

au second plan, c'est là aussi qu'il faut investir pour inciter les habitants excentrés à se déplacer à vélo plutôt qu'en voiture.

Nous voulons favoriser un transfert significatif des déplacements vers le vélo. Le vélo électrique permet des déplacements avec peu d'efforts physiques et doit notamment devenir une alternative crédible au scooter.

Pour y parvenir, il faudra déployer un plan global, incluant des aides financières, une restauration de la qualité et de l'efficacité du service Vélib', une diversification de l'offre pour les familles et les professionnels (vélo-cargo), mais nous voulons d'abord mettre l'accent sur la sécurité :

- sécurité des voies cyclables : nous souscrivons à l'idée développée par les associations consistant à créer un « Vélopolitain », c'est-à-dire un réseau complet et sûr de circulation à vélo dans Paris. Pour y parvenir, nous proposons :
- de créer des voies 100% dédiées aux mobilités douces, connectées entre elles et aux grands axes pour former des itinéraires cyclables sécurisés dans tout Paris,

d'améliorer la sécurité des intersections qui concentrent l'essentiel des accidents, et d'améliorer la visibilité sur les axes les plus dangereux en installant des panneaux signalétiques et en convainquant les Architectes des Bâtiments de France (ABF) de peindre certaines pistes cyclables,

- de poursuivre l'aménagement d'un maillage de pistes sécurisées sur les grands axes correspondant aux principaux trajets domicile/travail (en veillant à ne pas créer ces équipements au détriment des couloirs de bus),
- de donner la priorité aux arrondissements périphériques, en les reliant aux villes limitrophes pour créer un Grand Paris du vélo ;
 - sécurité des biens : malgré l'augmentation du nombre de places, l'offre de stationnement vélo reste insuffisante, mal répartie et peu sécurisée. Nous souhaitons augmenter et renforcer la sécurité des emplacements de stationnement pour les vélos, en voirie, mais surtout dans les bâtiments (copropriétés, bureaux, lieux recevant du public). Nous proposons notamment de déployer une aide renforcée pour équiper les bâtiments de logement de places de stationnement pour

vélos ; de créer un réseau de stations de gonflage ; d'organiser des campagnes de gravure des vélos pour lutter contre le vol ; d'augmenter le nombre de places de stationnement pour vélos en surface et de sécuriser celles-ci : arceaux sécurisés, vidéo protection, éclairage ;

• sécurité des comportements : il s'agit non seulement d'inciter à des comportements assurant la sécurité de tous, mais aussi de protéger tous les usagers de l'espace public en luttant contre les comportements dangereux. Nous proposons pour cela de développer l'apprentissage du vélo dès le plus jeune âge en toute sécurité et en respectant le code de la route (en utilisant les aires de jeux des écoles et les cours de récréation lorsqu'elles ne sont pas utilisées) ; de lutter contre les incivilités en déployant des brigades de police municipale à vélo et en utilisant la vidéo-verbalisation pour faire respecter les pistes cyclables.

b. Inciter à la conversion des scooters vers des deux-roues et vélos électriques

Aujourd'hui, il est prévu que les deux-roues motorisés thermiques soient interdits à Paris à compter de 2030. Ils sont à l'origine d'une pollution sonore et atmosphérique immense. L'offre de deux-roues électriques se développe et le vélo à assistance électrique est une alternative crédible. Nous souhaitons donc faire de cette conversion une priorité. Le coût est toutefois trop élevé pour que tous les utilisateurs puissent faire cette conversion rapidement. Nous souhaitons donc l'accélérer au cours du prochain mandat. La Ville de Paris complète aujourd'hui les aides de l'Etat par une prime de 400 euros pour l'achat d'un vélo à assistance électrique ou d'un deux-roues motorisé au-delà d'une certaine puissance. C'est très insuffisant. Nous proposons de remplacer cette prime par :

- le maintien d'une prime à l'achat de 400 euros exclusivement pour les vélos à assistance électrique ;
- une prime en cas de conversion et remise d'un deux-roues motorisé de 400 euros pour l'achat d'un vélo mécanique, de 800 euros dans le cas d'un vélo à assistance électrique et de 1.200 euros dans le cas d'un deux-roues électrique. Cette prime s'ajouterait aux aides de l'État, d'Îlede-France Mobilités et des aides éventuelles des employeurs. Pour la conversion d'un scooter thermique vers un scooter électrique, les aides pourront donc atteindre jusqu'à 2 000 euros.

Bien entendu, cette incitation financière doit être menée en parallèle d'un effort significatif sur les infrastructures. C'est pourquoi, nous proposons également dans le cadre de cette stratégie :

- l'installation d'un nombre croissant de bornes de rechargement pour l'ensemble des véhicules électriques;
- le développement d'une filière efficace et suffisamment dimensionnée de recyclage des véhicules rendus.

c. Repenser la logistique urbaine

La logistique urbaine est une question de plus en plus cruciale pour le plan de mobilités d'une ville comme Paris. L'essor d'internet et les changements dans le secteur du commerce ont fait exploser les flux de livraisons à Paris, sans changement significatif de la stratégie de la Ville pour y répondre.

Environ 200 millions de tonnes de marchandises sont transportées chaque année en Ile-de-France, dont 90% par la route, et 90% avec des véhicules diesel. A Paris, plus de 200.000 livraisons à des particuliers sont réalisées quotidiennement. Ces livraisons ont un impact considérable non seulement sur les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi sur la circulation, le stationnement, le bruit et la qualité de l'air.

Face à ce constat, les résultats ne sont pas au rendez-vous : Paris comptait moins de 2.000 camions et camionnettes électriques (soit 1% du parc), contre 95% de véhicules diesel en 2018. Le renouvellement du parc professionnel n'a donc pas encore commencé, ni via les mesures de soutien financier des professionnels, ni en anticipation des durcissements à venir des seuils d'autorisation de circulation liées aux vignettes Crit'Air.

Le schéma logistique urbain doit évoluer radicalement. Pour cela, nous proposons un plan à trois niveaux :

 la Ville de Paris doit acquérir du foncier de grande taille pour créer des centres névralgiques (des « hôtels logistiques » – très grands entrepôts de 40.000 – 50.000m2). On pourrait notamment explorer les espaces délaissés aux portes de Paris et favoriser la proximité de la Seine (ports urbains) et des gares ;

- Il faut ensuite créer des centres logistiques de proximité, un à deux par arrondissement ; ces centres pourraient accueillir d'autres activités (bureaux, coworking...) ou être localisés dans des parkings souterrains sous-utilisés. Ces centres seraient connectés avec les centres logistiques via des flottes de camionnettes électriques, remorques électriques et vélos-cargos électriques pour le dernier kilomètre. Nous suggérons également une conversion de 5.000 à 10.000 places de stationnement en places de livraison supplémentaires;
- enfin, nous proposons de créer des points relais/consignes dans chacun des 240 quartiers.
 Nous recommandons l'accélération de la construction de consignes dans les lieux de transit gares/métro/RER et dans les Mairies.

Nous souhaitons une politique incitative, avec la Région, de conversion du parc de véhicules diesel et essence vers des véhicules propres pour le dernier kilomètre (camionnettes, petits camions, scooters, vélos-cargos, remorques électriques). Une signalétique claire (peinture du véhicule) pourrait faciliter l'identification visuelle de ces véhicules propres, améliorer l'image de la ville et montrer la migration vers l'électrique.

Il faudra également se poser la question des **livraisons à domicile**, en particulier celles concernant les colis de moins de 2kg et les livraisons rapide (en moins de 24h), et mettre en place une forte incitation à livrer dans les consignes.

3.3. CONSOMMER ET S'ALIMENTER AUTREMENT, RÉDUIRE LE GASPILLAGE ET VALORISER NOS DÉCHETS

L'alimentation et les biens de consommation contribuent à émettre des gaz à effet de serre. A Paris, 8 millions de repas sont servis par jour. Environ 30% des repas sont pris à l'extérieur du domicile. Ceci génère bien entendu une lourde empreinte environnementale :

- 19% du bilan CO2 de Paris en 2014 est lié à l'alimentation, dû notamment aux modes de production, au transport et aux procédés de transformation des produits, et ce poste est en augmentation;
- en moyenne, les aliments consommés à Paris ont parcouru 660km avant d'arriver dans nos assiettes;

- le volume d'utilisation des pesticides ne diminue pas : ainsi seules 28% des nappes souterraines du bassin de la Seine sont en « bon état » chimique ;
- le gaspillage alimentaire est massif, il est 2 fois plus élevé à Paris que dans le reste de la France, avec en moyenne 150kg de pertes par an et par personne.

Pourtant, les pratiques alimentaires des Parisiens évoluent rapidement :

- 69% des Franciliens consomment régulièrement des produits bio (le principal frein pour acheter du bio reste le prix pour 84% des Parisiens);
- le nombre de foyers « locavores » à Paris a été multiplié par 7 depuis 2011 ;

Par ailleurs, l'alimentation et la consommation au sens large génèrent des déchets. En 2016, plus d'un million de tonnes de déchets ont été collectés à Paris (72% d'ordures ménagères, 8,5% d'encombrants, 7,4% de multi-matériaux, 6,3% de verre, 6,1% de déchets de la collectivité, 0,1% de bio-déchets ou déchets organiques). Plus de 80% de ces déchets sont incinérés.

C'est donc l'ensemble de nos comportements de consommation qu'il faut modifier : consommer mieux, réduire de moitié la quantité de déchets que nous produisons, trier, recycler et valoriser les déchets. Un effort majeur a été lancé au niveau national avec la loi contre le gaspillage et pour l'économie circulaire portée par le Ministère de la transition écologique et solidaire. Paris est aujourd'hui à la traîne. Là encore, la solution ne peut venir que de la mobilisation de l'ensemble des acteurs, particuliers, commerçants, entreprises, entrainés par une Mairie exemplaire.

Nous faisons deux propositions fortes qui devront être complétées par un dispositif global favorisant une économie circulaire (réseau de recycleries, lutte contre les déchets plastiques et les mégots ...) :

- rendre l'alimentation locale et durable accessible à tous ;
- multiplier par deux le taux de recyclage.
 - a. Soutenir le développement de l'agriculture locale, des circuits courts et rendre l'alimentation durable accessible à tous

La prise en compte de l'impact environnemental de notre alimentation est un enjeu majeur. Un nombre toujours plus grand de Parisiens veut manger mieux, soucieux de sa santé, de celle de ses enfants et de l'urgence de changer ses modes de production et de consommation pour répondre à l'urgence climatique et à la perte de la biodiversité.

A Paris, une part très faible de notre alimentation est issue d'une production en provenance d'Ile-de-France. Certes, une offre alimentaire locale, saisonnière et de qualité, notamment bio, se développe mais trop lentement par rapport à la demande et à la nécessité de baisser fortement l'empreinte carbone. Elle reste en outre financièrement inaccessible pour beaucoup.

La demande est là. Notre objectif est de favoriser le développement de l'offre locale pour une alimentation saine et accessible au plus grand nombre. Nous avons l'ambition de couvrir 20% des besoins alimentaires des Parisiens grâce à l'agriculture provenant de la région francilienne d'ici la fin du mandat. Il s'agit de développer une offre pour tous les Parisiens, et pas seulement pour les cantines scolaires.

Le plan alimentation devra comporter des actions dans plusieurs domaines, notamment le renforcement de l'agriculture urbaine et une ambition forte pour la restauration en milieu scolaire et collective. Nous souhaitons mettre l'accent sur la transformation du modèle agricole de la ceinture de Paris et la réorganisation de la production et de la distribution.

En partenariat avec la Région Île-de-France et l'ensemble des collectivités voisines, nous proposons d'accompagner le développement de l'agriculture francilienne par une politique foncière permettant de soutenir le changement d'usage des terres agricoles et par la création de contrats long-terme d'achats municipaux. La création d'une plateforme de centralisation des marchés publics permettra la mise en relation entre les producteurs et les fournisseurs.

Contrairement à l'achat de terres par la Ville, la démarche que nous proposons met l'accent sur le partenariat avec les agriculteurs franciliens, avec pour objectif de réconcilier Paris et l'Ille-de-France, d'accompagner la transformation du monde agricole et d'avoir ainsi une efficacité beaucoup plus grande.

La stimulation de l'offre implique également une rationalisation de la logistique. Nous proposons la création de points-relais de proximité dans chacun des 240 quartiers, dédiés à

l'alimentation en circuit-court, en y incluant les associations, AMAP, entrepreneurs dans l'agriculture urbaine. Les commerces et restaurateurs partenaires pourraient être valorisés grâce à un label « Paris local ».

b. Multiplier par deux la quantité de déchets recyclés à Paris d'ici à 2026 grâce à la sensibilisation de tous les Parisiens, la généralisation du tri des bio-déchets, l'augmentation des cadences de ramassage des poubelles jaunes, et l'engagement des commerces Parisiens et de tous vers le zéro déchet

Les déchets collectés à Paris représentent plus d'1,1 million de tonnes, soit 499 kg/hab./an ; moins de 20% sont recyclés ; 80% sont incinérés, y compris les bio-déchets. En 2018, la quantité de déchets a encore augmenté à Paris. Plus de 800.000 tonnes de déchets sont collectées en mélange à Paris, interdisant de facto leur tri et leur recyclage alors que plus de 50 % d'entre eux sont des emballages, papiers/cartons recyclables et plus de 20% sont des bio-déchets.

Environ 59.000 tonnes de nourriture encore emballée et propre à être consommée sont jetées chaque année à Paris. Avec 26 kilos chacun, les Parisiens jettent trois fois plus que le reste des Français.

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas, grâce à la réutilisation, la réparation, le réemploi mais aussi en éliminant à la source le gaspillage alimentaire et tous les emballages inutiles. Nous souhaitons que la Ville soit un acteur exemplaire de l'élimination du plastique et de la lutte contre le gaspillage :

- en introduisant systématiquement des obligations de résultats dans ses achats et cahiers de charges;
- en modifiant les pratiques de l'ensemble de ses services : suppression des plastiques à usage unique ou éphémère, arrêt du gâchis alimentaire dans les cantines, réutilisation et réemploi des équipements et mobiliers de bureaux et d'école, réutilisation ou recyclage des déchets du bâtiment lors des chantiers de rénovation ;
- en expérimentant un label pour les commerces exemplaires sur la question des plastiques et des emballages en partenariat avec les associations « zéro déchet ».

Nous proposons par ailleurs que la Ville accompagne l'ensemble des acteurs pour faciliter la lutte contre le plastique et le gaspillage et favoriser le recyclage local de déchets :

- en aidant les professionnels concernés (commerces, restaurants, hôtels, etc.) à réduire leur consommation de plastique (gobelets, récipients pour aliments, assiettes, pailles, bâtonnets mélangeurs...) et le gaspillage alimentaire et non alimentaire (textile, équipements électriques et électroniques...);
- en soutenant les acteurs de la lutte contre le gaspillage, notamment ceux de l'économie sociale et solidaire: recyclage des invendus grâce à des plateformes de mise en relation, soutien des jeunes créateurs de mode et des restaurants solidaires, coopération renforcée avec les éco-organismes (textiles, piles, mobiliers), ateliers de réparation et ressourceries, sensibilisation aux commerces traditionnels du type cordonnerie, réparateurs ou retoucherie;
- en soutenant les initiatives de quartier et associatives (création d'au moins un Repair Café par arrondissement, composteur de quartier type UpCycle...);
- en impliquant les élèves des écoles et collèges de Paris et en associant les équipes pédagogiques et le personnel autour de la démarche.

Nous souhaitons que Paris **améliore la collecte séparée des déchets** ménagers et assimilés, en proposant des solutions adaptées aux différentes typologies d'immeubles :

- en augmentant la fréquence d'enlèvement des déchets recyclables (poubelle jaune) pour les immeubles qui ne peuvent pas avoir de poubelle supplémentaire ;
- en accélérant le déploiement de la collecte des bio-déchets dans les immeubles qui peuvent accueillir une poubelle supplémentaire ;
- en complétant les dispositifs d'enlèvement par des points de collecte et de compost fixes ou mobiles : Trilib', composteurs électromécaniques...;
- en installant systématiquement des poubelles de rues permettant le tri, y compris le dépôt des mégots, dans l'espace public et les jardins.

Nous proposons enfin que soient étudiées les modalités d'application d'une tarification incitative pour la collecte des ordures ménagères à Paris. Cette mesure, qui consiste à

moduler les taxes municipales d'ordures ménagères en fonction de la quantité de déchets produite, a obtenu des résultats très encourageant dans de nombreuses villes, de taille certes plus petite que Paris⁴. Pour que cette mesure soit appliquée à moyen terme, elle devra favoriser les familles qui adoptent des pratiques positives de tri des déchets, sans pénaliser les familles nombreuses et défavorisées.

3.4. ADAPTER PARIS AU RÉCHAUFFEMENT DE LA PLANÈTE AVEC UNE STRATÉGIE DE RÉSILIENCE

La ville de demain sera résiliente, c'est-à-dire qu'elle saura s'adapter aux effets inévitables du changement climatique, mais aussi qu'elle sera organisée pour résister aux impacts négatifs et assurer de façon pérenne l'alimentation, les transports et le bien-être de ses habitants. Nous devons donc construire une stratégie de résilience pour Paris. Consommer moins d'énergie, re-localiser l'alimentation, préserver les ressources et développer une économie plus circulaire aideront à cette résilience.

Le changement climatique implique des risques sanitaires, économiques, sociaux et démocratiques :

- des risques climatiques dus à l'augmentation des phénomènes climatiques extrêmes :
 canicules, précipitations, tempêtes, sècheresse ;
- des risques sanitaires provenant de l'augmentation des pollutions (ozone, volatilités des microparticules en cas de sècheresse...) et de la perte de biodiversité (installation d'espèces invasives comme le frelon asiatique, des rats ou des tiques plus nombreux car les prédateurs naturels disparaissent);
- des risques économiques liés aux difficultés d'approvisionnement et aux impacts climatiques sur nos infrastructures : précipitations trop fortes, sècheresses, tempêtes entrainant une baisse des productions agricoles ; risque de ralentissement des possibilités de transport des marchandises ; baisse de l'étiage de la Seine, donc difficulté en approvisionnement en eau en

Terra Nova I Répondre à l'urgence climatique et environnementale : Paris doit être plus ambitieuse, plus inclusive et plus innovante

⁴https://www.ademe.fr/expertises/dechets/passer-a-laction/couts-financement/dossier/modes-financement-service-public-gestion-dechets/tarification-incitative-ti

été ; fragilisation de certaines infrastructures par les vagues de chaleur comme les câbles sous les trottoirs parisiens du réseau électrique ;

- des risques sociaux : les personnes les plus touchés par les impacts du bouleversement climatique sont aussi les plus fragiles économiquement et socialement. Parce que leurs logements sont mal isolés, parce qu'ils ont moins accès aux soins médicaux... Tout changement, tout renchérissement de l'énergie et de l'alimentation en particulier, sont des sources d'angoisse et de rejet.

Pour répondre à ces risques et développer une stratégie de résilience, nous avons plusieurs outils à notre disposition, dont plusieurs ont déjà été évoqués plus haut parce qu'ils contribuent aussi à la réduction des émissions (ceinture maraîchère en lle-de-France, transformation de la logistique urbaine, tourisme respectueux de l'environnement, participation citoyenne...).

Un défi complémentaire est de permettre un retour de la nature en ville.

La nature en ville est un enjeu de santé publique : elle diminue la pollution, limite les effets des canicules, diminue l'impact négatif du stress, permet de réduire le risque de certaines maladies liées aux espèces invasives, améliore le bien-être.

Une étude récente montre que vivre à proximité de la verdure augmente l'espérance de vie et réduit les troubles psychosociaux. Plus de végétation favorise aussi une diminution des émissions de gaz à effet de serre en fixant le carbone. La végétation absorbe par ailleurs le surplus d'eau lors des fortes précipitations, et prévient les îlots de chaleur. Elle permet évidemment le développement de la biodiversité. La nature en ville est aussi une source d'activité économique. Elle crée de nouveaux emplois localement et améliore l'insertion sociale. C'est une source d'activités de loisir et de développement des liens sociaux. C'est enfin un apport pédagogique, sportif et touristique pour les urbains.

Nous faisons une proposition structurante : créer une rue-jardin dans chacun des 240 quartiers de la capitale. Cette mesure ne résume pas la stratégie de retour de la nature en ville que nous souhaitons mais elle est en le symbole. Elle montrera la volonté de la Ville de faire une place plus importante à la nature dans tous les quartiers, au plus près des habitants, là où vivent les Parisiens. Elle devra être complétée par un effort accru de

végétalisation des écoles et des espaces publics et par un coup d'arrêt réel à la densification de la ville. L'aménagement des bois de Boulogne et de Vincennes devra également être repensé pour les rendre encore plus attrayants.

a. Une rue-jardin dans chacun des 240 quartiers

Paris est une des villes les moins végétalisées au monde. Les espaces verts sont rares et petits. Les efforts actuels de végétalisation sont beaucoup trop faibles et se heurtent à une poursuite de la densification. Si nous n'agissons pas, les canicules seront amplifiées à Paris de plusieurs degrés à cause d'une ville trop bétonnée. Pour y répondre, nous proposons de transformer des rues en jardins, grâce à une désartificialisation des sols, la plantation d'arbres et de végétaux, et d'en faire des axes de déplacements piétons.

Paris étant une ville très dense, les possibilités de créer des jardins sont peu nombreuses. Il faut donc que chaque quartier puisse bénéficier d'au moins une rue-jardin où les habitants seront en contact direct avec la nature.

La localisation de cette rue-jardin serait décidée par les habitants, dans le cadre de l'hyperproximité que nous souhaitons développer. Cela pourrait être une rue, une place, un terreplein, un lieu adapté aux caractéristiques du quartier, par exemple dans la rue de l'école ou du collège. Chaque rue-jardin serait gérée par une association ou un collectif, en lien direct avec les services de la Mairie qui entretiennent et organisent ces espaces avec les habitants.

La combinaison de ces espaces permettra de créer progressivement un réseau vert et piéton qui permettra aux Parisiens de bénéficier d'un itinéraire sécurisé agréable, frais, avec notamment des trames vertes du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest de Paris et le long de la Seine.

Ce maillage vert permettra de lutter contre la disparition de la biodiversité (70% de moineaux en moins à Paris en 10 ans), de mieux gérer les eaux de pluie grâce à la désimperméabilisation des sols, de limiter l'effet d'ilot de chaleur en été, de réduire localement la pollution et le bruit. Ce seront aussi des lieux de sécurité et d'apaisement (présence régulière de la police municipale ; utilisation collective de l'espace public pour ne pas laisser de place aux usages négatifs).

b. Une stratégie globale de résilience

Le confort d'été, parent pauvre des rénovations réalisées par les bailleurs sociaux, doit par ailleurs être pris en compte avec sérieux. Volets ou stores extérieurs, ventilation double flux, ventilations naturelles, isolants efficaces et au bon bilan carbone (au contraire du polystyrène) doivent faire partie des exigences de Paris.

Lors des ravalements, en particulier ceux faisant suite à une injonction de la Ville de Paris, la pose de double ou triple vitrage et l'utilisation du blanc ou des couleurs claires pour les toits et les murs pourraient être exigés et soutenus financièrement par la Ville.

Le traitement de l'espace public doit également être pensé pour améliorer la résilience : éclaircissement des chaussées et des trottoirs permettant de faire baisser les températures.

Enfin, une stratégie de résilience en eau, en lien avec Eau de Paris est indispensable (augmentation des capacités des retenues en amont de Paris et de stockage, amélioration du réseau d'eau non potable, campagnes de sensibilisation des Parisiens aux économies d'eau, équipement des logements de robinets d'économiseur d'eau).

Plus globalement, penser une ville résiliente, c'est penser une ville plus autonome, utilisant mieux ses ressources propres (sa population et ses compétences, sa densité vertueuse, ses déchets et leurs transformations, son fleuve...).

CONCLUSION

Une élection municipale est toujours un moment important, un moment de rencontre et de débat entre les citoyens et ceux qui vont les administrer pendant six ans. Cette élection de 2020 est particulièrement essentielle. Les choix qui seront faits au cours des six prochaines années auront un impact majeur sur la trajectoire carbone de Paris.

Pour toutes les raisons que nous venons d'énoncer, nous n'avons pas le choix. Nous avons l'obligation de réussir. L'urgence climatique et environnementale, le réchauffement de la planète, décrits par les scientifiques et vécus par des milliers de personnes, en France et aux quatre coins du monde, nous enjoint d'agir vite, maintenant, et de manière structurelle, ambitieuse et innovante.

Notre objectif doit être un impact réel, concret et d'envergure sur les émissions de CO2, la perte de la biodiversité, ainsi que l'adaptation et préparation de la Ville a de plus fortes chaleurs et des dérèglements climatiques plus extrêmes et fréquents.

Il ne s'agit pas d'un concours de mesures, de surenchères sur tel ou tel objectif, il s'agit d'impulser une dynamique, d'inspirer pour agir, de faire de chaque Parisien un acteur du changement, de chaque entreprise parisienne une partenaire, de chaque commune d'Ile-de-France une alliée.

Tel est notre défi. Nous espérons avoir posé ici les bases qui permette de le relever, ensemble.

12 MESURES POUR RELEVER LE DÉFI DE L'URGENCE CLIMATIQUE

1. Une écologie « avec » les Parisiens, les territoires d'Île-de-France, les entreprises

- une Mairie exemplaire, avec la publication d'un budget carbone annuel
- une plateforme citoyenne pour la neutralité carbone
- une gouvernance partagée avec les Parisiens, pérennisant un Conseil Parisien de l'Urgence Climatique

2. RÉNOVER NOS BÂTIMENTS, NOS LOGEMENTS & VERDIR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

- éradication du chauffage au fioul à Paris : prime à la conversion des chaudières
 (entre 25 et 50% du coût) et interdiction de nouvelles installations au fioul
- accompagnement intégral des copropriétés pour la rénovation énergétique
- développement des énergies renouvelables, en faisant des Parisiens des acteurs du développement du biogaz et du solaire

3. CONSOMMER AUTREMENT, RÉDUIRE LE GASPILLAGE ET VALORISER NOS DÉCHETS

- un soutien massif à l'agriculture locale : circuits courts et alimentation durable accessible à tous
- un doublement de la quantité des déchets recyclés

4. ADAPTER PARIS AU RÉCHAUFFEMENT DE LA PLANÈTE AVEC UNE STRATÉGIE DE RÉSILIENCE

• 240 rues-jardins : une rue complètement végétale, débitumée et vivante par quartier







